

N°903

du 05  
AVRIL  
2016



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 8<sup>ème</sup> édition du Forum  
des paysans à Kara

**Le partenariat public-privé, la coopération marocaine et l'utilisation de la carte de fertilité des sols à l'ordre du jour**

P.3 **Pour la vérité et la sincérité de la dépense publique**

# Un répertoire des biens et services élaboré avec des prix de référence

P.4 Pour encourager et entretenir l'émulation auprès des producteurs  
**La Société cotonnière attribue huit tracteurs et autres prix aux meilleurs acteurs de la campagne 2014/2015**

P.6 Après y avoir installé des dizaines de panneaux photovoltaïques  
**«Numama Togo» va aider à créer une filière CAP à l'école de couture d'Agbélouvé**



*Adji Otèth AYASSOR, Ministre d'Etat, ministre de l'Economie, des finances et de la planification du développement*

P.3 Pour la satisfaction de l'utilisateur

**Les 5 perspectives de la Direction des affaires domaniales et cadastrales pour 2016**

P.6 A Lomé du 31 mars au 8 avril 2016

**Les prix des produits pétroliers encore au tableau de la nouvelle mission du FMI**



## AZIMUTS INFOS

## L'IA de la voiture autonome de Google reconnue comme un conducteur

Aux États-Unis, l'autorité en charge de la sécurité routière vient de reconnaître que le pilote automatique qui conduit les voitures autonomes de Google peut être considéré comme le chauffeur du véhicule. Une avancée légale cruciale qui pourrait accélérer la mise en circulation des Google Car en poussant à une redéfinition de ce qu'est une voiture.

L'avis qui vient de rendre la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), l'autorité en charge de la sécurité routière aux États-Unis, marque une étape importante dans le développement des voitures autonomes. En réponse à une requête de Google, elle a admis que l'intelligence artificielle qui pilote sa voiture autonome peut être considérée comme un conducteur à part entière. Si de nombreux obstacles réglementaires doivent encore être levés, cette reconnaissance pourrait accélérer la mise en circulation de voitures totalement autonomes dépourvues de commandes physiques.

Comme toutes les autres autorités compétentes dans le monde, la NHTSA fixe le cadre réglementaire qui définit ce qu'est une voiture à travers les Federal Motor Vehicle Safety Standards (FMVSS). Ce document, qui recense toutes les obligations techniques auxquelles les constructeurs automobiles doivent se conformer, a été élaboré sur l'idée centrale qu'un humain est derrière le volant. Mais que se passe-t-il lorsque c'est un ordinateur qui décide de freiner, tourner, accélérer ?

C'est en résumé la question qu'a posée Chris Urmson, le patron du projet de voiture autonome de Google. Son objectif était de savoir de quelle manière la Google Car pourrait satisfaire aux règles FMVSS alors qu'elle est justement dépourvue des systèmes de contrôle classiques : un volant, des pédales d'accélérateur et de frein. Urmson proposait deux solutions : affranchir les voitures Google des règles FMVSS ou bien reconnaître le pilote automatique comme le conducteur.

Dans sa réponse, la NHTSA a choisi la seconde voie. La NHTSA interprétera le mot "conducteur", dans le contexte de description du projet de voiture, comme se référant au système de conduite autonome et pas à l'un des occupants du véhicule, peut-on lire dans la réponse adressée à Google par le régulateur.

## Les règles sont amenées à évoluer, mais il faudra du temps

Depuis mai 2015, la voiture Google est autorisée à circuler sur route ouverte aux abords du siège de l'entreprise. Mais pour obtenir le feu vert des autorités, il a fallu qu'elle soit équipée d'un volant et de pédales et qu'une personne titulaire d'un permis de conduire soit à son bord pour intervenir en cas de nécessité. Or, le géant californien aurait expliqué à la NHTSA que c'est le fait d'ajouter des contrôles manuels à une voiture autonome pour permettre au passager de reprendre la main qui constituerait le véritable danger.

L'avis de la NHTSA peut être interprété comme une victoire pour Google et plus globalement pour tous les concepteurs de voitures autonomes. Mais il ne fait pas loi. Pour le moment, les règles FMVSS s'appliquent toujours. Le régulateur a indiqué qu'il pourrait les remanier pour tenir compte des évolutions technologiques mais que ceci prendrait du temps. La définition de ce qu'est une voiture va certainement beaucoup évoluer dans les prochaines années. En attendant, la NHTSA a suggéré à Google de demander des exemptions à certaines règles existantes pour pouvoir poursuivre et amplifier ses essais sur route.

## HoloLens: Microsoft veut transformer votre salon en stade de football

Microsoft continue à décliner les usages possibles de son casque de réalité augmentée HoloLens. Après avoir montré comment le système peut transformer une pièce en jeu vidéo, le constructeur dévoile une nouvelle démonstration centrée sur le football américain. Les amateurs pourraient notamment suivre l'action en 3D directement sur leur table de salon ou afficher des statistiques sur les murs de la pièce. À condition d'avoir assez de place...

La retransmission sportive suit toujours de près les dernières innovations technologiques. Le football est un argument de vente récurrent chez les constructeurs de télévisions qui veulent proposer des expériences toujours plus immersives. Mais la haute résolution et la 3D pourraient bientôt être supplantées par une autre technologie : la réalité augmentée. C'est en tout cas la vision de Microsoft, qui propose de faire entrer le stade dans votre salon avec l'HoloLens.

Dans ce concept, le casque de réalité augmentée de la firme de Redmond est utilisé pour étendre la diffusion du match autour de la télévision, créer une version miniature d'un stade sur la table basse ou encore afficher des informations sur la rencontre sur les murs du salon. Ce qui est intéressant dans cette démonstration, c'est que Microsoft montre comment il entend faire fonctionner ses casques en réseau. En effet, on apprendrait récemment grâce à un employé de la société que les appareils pourraient fonctionner de concert et permettre à plusieurs utilisateurs de partager la même expérience.

## Êtes-vous prêts à porter un casque dans votre salon ?

Microsoft a pourtant déjà été accusé de présenter des concepts qui mettent l'HoloLens dans des situations qu'il ne pourrait pas afficher. Le champ de vision proposé par l'appareil, pour se donner une idée, se rapproche d'un écran de 15 pouces placé à 60 centimètres du visage. Pour regarder des versions grandeur nature des joueurs du Super Bowl débarquer dans son salon, il faudra donc se placer à une certaine distance.

En plus de travailler sur le côté immersif de l'appareil, Microsoft devra également régler les questions d'étrangeté sociale que soulève l'utilisation de ces casques en public. Dans le concept, les utilisateurs de casques ne semblent pas isolés des autres personnes présentes dans la pièce.

## Lecture-Spectacle

## "Ainsi soit-il" de Jean Kantchébé au Goethe Institut

Le Goethe Institut accueille une lecture-spectacle de l'auteur et dramaturge Jean Kantchébé, ce jeudi 7 avril à 19 heures.

Extrait : "Un homme assis dos tourné au public ; un play-boy par sa tenue. Acôté de lui un instrument de musique -kora, balafon, guitare... peu importe. Un autre dans un fauteuil fait face au public, un cigare à la main, lunettes noires, apparemment un dandy. Ces personnes incarnent tour à tour les personnages du récit. Ils passeront à des moments précis figurer avec le personnage narrateur soit en dialoguant, soit en l'accompagnant par leur présence.

Une jeune femme sans âge,

tenue légère, l'air fatigué, mais énergique, marque une frustration du personnage. Elle regarde autour d'elle, cherche du regard dans le public. Sort une cigarette, puis un briquet. Allume le briquet et l'éteint, puis empochela cigarette."

Jean Kantchébé, un auteur dramaturge togolais, est venu à l'écriture avec la montée du théâtre et des écritures contemporaines des années 90. Il obtient un DEA en philosophie et sciences humaines en 1998 à l'Université de Lomé, et s'adonne aux chantiers et ateliers d'écriture avec Ecritures vagabondes, La Comédie de Saint-Etienne et le FESTHEF (Festival de Théâtre de la Fraternité). Il bénéficie



d'une bourse Beaumarchais pour une résidence d'écriture au Maroc en 2003. Il gagne deux fois de suite le prix Plumes togolaises avec les pièces Dambé, la Fille du Roi et Le

Traquenard. Il publie Jumel'âges, une commande du CDN-La Comédie de Saint-Etienne, chez Lansman en 2005. Ses pièces sont jouées et lues dans les événements culturels au Togo, en Afrique, en France et au Québec. Membre de l'Association Escalade des Ecritures depuis sa création en 2001, il en est l'actuel Président.

**NB : Cette lecture-spectacle sera suivie d'une discussion avec l'auteur.**

**Entrée libre et gratuite**

## Théâtre

## "Apocalypsong" de Samuel A. Wilsil sur la scène du Goethe Institut

"L'ONU ne sachant plus à quel saint se vouer face aux différents conflits religieux qui déchirent le monde décide d'organiser une émission de télévision pour faire voter le meilleur culte par les téléspectateurs et en faire ainsi la foi mondiale. En finale, trois candidats s'affrontent."

"Selon la Bible, Dieu créa le Ciel et la Terre en six jours et couronna sa création avec l'homme. Vu que ce dernier, tout seul traînait dans le jardin d'Eden en se plaignant sans arrêt, Dieu créa la femme pour avoir la paix et l'homme en fut très heureux. Mais ceci changea très rapidement quand un serpent fit son apparition et demanda à la femme de convaincre son mari pour qu'ils mangent du fruit de

l'arbre de la connaissance du bon et du mauvais, le bananier. Chassés du paradis, ils eurent des enfants et moururent quelques siècles plus tard. Un de leurs descendants du nom de Nimrod se révéla un puissant chasseur en opposition avec Dieu et contrairement à l'ordre divin de se multiplier et de se répandre sur toute la terre, il décida de rassembler les hommes, construire une tour qui toucherait le ciel et ainsi les avoir à sa portée en tant que roi. Pour empêcher cela, Dieu décida d'octroyer ex-nihilo une langue à chaque être humain, de telle sorte qu'ils ne se comprenaient plus et s'éparpillèrent alors sur toute la terre..."

## Musique

## Rena en concert au Café de Paris-L'Audito ce 7 avril

La chanteuse togolaise de jazz, soul et gospel, Rena sera en concert ce jeudi 7 avril à Le Café de Paris-L'Audito. Rena revient avec un nouveau répertoire monté avec la complicité de Florence Vincenot, pianiste qu'on ne présente plus en Hauts-de-France. Un répertoire où le style Jazz se mêle aux genres Gospel afro-américain et Africain.

Issue d'une famille chrétienne pratiquante, grand-père musicien, père mélomane, Rena a fait son apprentissage du chant dans les églises. La trentaine, Rena est devenue une valeur sûre du gospel



en son pays natal, le Togo. Elle y a reçu le prestigieux Békété d'Or de la musique spirituelle.

## Nécrologie

## Le dernier tango de «Gato» Barbieri

Né à Rosario (Argentine), le 28 novembre 1932, Leandro Barbieri, dit «Gato», est mort le 2 avril 2016, dans un hôpital de New York, des suites d'une pneumonie, a annoncé sa femme Laura. Sa première femme s'appelait Michèle – rôle essentiel dans les liens de la musique et du cinéma. En novembre 2015, on pouvait encore entendre Gato Barbieri lors de son récital mensuel au Blue Note. Il n'avait plus l'aura qui fut la sienne dans les années 1960 et 1970, mais sa renommée excédait toujours le septième cercle du «jazz».

Son nom remue ceux de Don Cherry, Carla Bley, Charlie Haden, Enrico Rava, Steve Lacy, J.-F. Jerry-Clark et Nana Vasconcelos : plus qu'un orchestre, une communauté de cœur, de pensée, d'objectif politique et d'amour. On le dirait aujourd'hui «altermondialiste», l'un de ses triomphes fut, à Montreux, en 1971, le très tiers – mondiste El Pampero. La face lumineuse, gauchiste, populaire, festive, présente dans tous les meetings politiques et

sur tous les podiums de la joie, du très introuvable «free jazz».

De Barbieri, on retiendra trois détails : son surnom de «Gato» («le chat») qui suffisait à l'identifier, chaffre aux étymologies aussi nombreuses que les pompeux informateurs qui vous en instruisaient ; son légendaire chapeau noir qu'un contestataire inspiré lui avait piqué, le 23 août 1977, à Chateaufallon (Var), le même sans doute qui venait de brailler à l'adresse de la pianiste Carla Bley : «Retourne à tes fourneaux !» (le gauchisme n'a pas donné que des résultats satisfaisants ; les cons



étaient à la mesure du projet) ; ce son de saxophone ténor qui semblait démarqué du rajo, l'inimitable fêlure des cordes vocales des flamencos de Jerez.

## Etranger

## Jan Fabre démissionne du festival d'Athènes et d'Epidaure

Jan Fabre, le chorégraphe et plasticien flamand, nommé en février dernier à la tête du Festival, venait d'annoncer la programmation 100% belge prévue pour cet été, ce qui a déclenché la colère du milieu artistique grec.

Le bras de fer n'aura duré que quelques jours. Nommé en février dernier à la direction du prestigieux Festival d'Athènes et d'Epidaure par le ministre de la Culture Aristides Baltas (Syriza), l'artiste flamand Jan Fabre a annoncé sa démission par communiqué de presse, ce samedi 2 avril, soit quatre jours seulement après la divulgation de son programme. En cause, selon l'intéressé : une atteinte directe à sa liberté artistique, portée par une scène artistique locale qu'il juge «hostile».

Le Festival d'Athènes et d'Epidaure, avec un budget de 5 millions d'euros, réunissant quelque 240 000 spectateurs (édition 2011), est l'un des

derniers bastions institutionnels grecs. Dans un contexte économique sinistré condamnant les artistes à une grande précarité, l'annonce d'une édition 2016 «100% belge» (à où les précédentes éditions étaient grecques à 90%) n'a pas paru seulement maladroite mais encore injurieuse à l'égard d'artistes locaux se sentant dès lors dépossédés de leur propre festival. Seul lot de consolation proposé : la possibilité pour eux de participer à des workshops dispensés par de grands artistes belges. Jan Fabre avait pourtant insisté sur le contexte de programmation. Le choix d'un focus belge résultait seulement du peu de temps imparti pour monter la première édition. Mais le directeur artistique a eu beau préciser que les éditions 2017 et 2018 compteraient au moins tiers d'artistes grecs (dans un festival qu'il voulait désormais résolument tourné vers l'international), rien n'y a fait.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Witi - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression: Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté  
Graphisme  
BOGLAG.



Pour la vérité et la sincérité de la dépense publique

## Un répertoire des biens et services élaboré avec des prix de référence

Late Pater

Le document est à sa deuxième édition depuis la fin 2015. Et, dans un avant-propos, le ministre Adji Otèth Ayassor de l'Économie et des finances écrit : «*compte tenu du principe de la liberté des prix, les services techniques chargés de la passation des marchés publics ont du mal à avoir des repères crédibles concernant les prix proposés par les différents candidats dans le cadre des appels d'offres*». L'élaboration du répertoire des biens et services, objet de la dépense publique du Togo, s'inscrit dans le cadre général des actions entreprises par le gouvernement en vue de l'assainissement des finances publiques. Elle vise essentiellement à assurer la vérité et la sincérité du coût de la dépense publique. Ce répertoire de 272 pages est le fruit de la collaboration d'un comité composé des membres des ministères impliqués dans le processus d'exécution et de contrôle de la dépense publique, provenant des départements en charge de l'économie et des finances, de la planification du développement, du commerce, des travaux publics, de l'urbanisme et de la santé. Pour s'assurer de la qualité du travail qui lui est confié et renforcer la crédibilité du document final qui en résulte, le comité a bénéficié de l'appui de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Inseed), notamment la collecte, l'analyse et le traitement des données de prix. Une évaluation du répertoire élaboré en 2011 a été faite pour intégrer les différentes préoccupations des utilisateurs dans l'élaboration de la nouvelle édition.

Cette deuxième édition comprend 9448 articles répartis en 21 rubriques, portant respectivement sur les mobiliers de bureau, les matériels de bureau, les fournitures de bureau, l'impression, la documentation, les matériels informatiques, les fournitures informatiques, les fournitures et matériels topographiques, les automobiles, les pièces de rechange, les matériels roulants à deux roues, l'entretien bureau, l'entretien bâtiment, les produits alimentaires, les produits et matériels pharmaceutiques, les groupes électrogènes, les bâtiments et travaux publics, les prestations (services et intellectuelles). Un guide explicatif est destiné à en faciliter l'usage. Le répertoire des prix des biens et services étant dynamique, il est destiné à être régulièrement révisé et actualisé pour se conformer à l'environnement économique et financier en perpétuelle mutation. «*La bonne gouvernance économique n'est pas l'affaire des seuls décideurs*

étatiques. Elle met en jeu la responsabilité de tous les acteurs impliqués dans le processus de dépense des deniers publics», renchérit M. Ayassor. Avant d'inviter «*instamment les divers acteurs concernés à s'approprier cet outil mis à leur disposition et à en user de bonne foi dans leurs transactions quotidiennes*».

Dans le concret, selon les termes consacrés, le répertoire des prix de référence est un recueil précisant la valeur monétaire devant servir de modèle d'appréciation pour l'évaluation des offres alternatives aux biens et services, objet de la dépense publique. Il établit la liste méthodique et non exhaustive de 9448 articles répartis en 21 rubriques. Ces rubriques sont, à leur tour, subdivisées en groupes. Les informations du répertoire se présentent globalement sous la forme d'un tableau de cinq colonnes, de gauche à droite : la



Adji Otèth AYASSOR, Ministre d'Etat, ministre de l'Economie, des finances et de la planification du développement

première colonne renseigne sur la numérotation des lignes d'articles ; la seconde présente les groupes d'articles ; la troisième précise le libellé de chaque article ; la quatrième donne des informations sur l'unité de dénombrement des articles ; et la cinquième renseigne sur le prix. «*Le prix retenu dans le répertoire est*

un prix plafond qui tient compte à la fois de la tarification pratiquée actuellement sur le marché et des principes d'économie et d'efficacité qui régissent le processus d'acquisition des biens et services commandés par l'administration publique. Nul n'est pas autorisé à proposer au fournisseur un prix excédant celui fixé

au répertoire. L'économie et l'efficacité intègrent le ratio qualité/coût qui correspond à la définition de l'offre le mieux-disant. Ce prix s'appliquera aux commandes des biens et services, objet de la dépense publique hormis les cas de tarification spéciale décidée en conseil des ministres», précise-t-on. Le reste est détaillé dans la méthodologie pratique d'usage : pour chaque produit commandé, l'utilisateur identifiera au préalable la rubrique et le groupe auquel celui-ci se rapporte en consultant la table de présentation sommaire des rubriques et leur contenu numéroté et paginé. À la page de présentation détaillée des articles, l'utilisateur identifiera le produit recherché en se référant au numéro de ligne et appliquera le prix correspondant. Toutefois, il devra tenir compte du fait que les prix sont fixés (i) toutes taxes comprises (TTC) pour les

produits assujettis à la TVA (la reconstitution des prix hors taxes, s'agissant de ces produits, se fera en divisant les prix TTC par 1,18) ; et (ii) hors taxes pour les produits exonérés de TVA (pour ces produits, l'utilisateur prendra soin de consulter l'annexe établissant la liste des produits exonérés de la TVA insérée dans le Code général des impôts de l'année en cours). «*Pour les articles omis de la version actuelle du répertoire, le prix TTC à retenir est le prix courant obtenu sur le marché majoré d'au plus 25%. Lorsque le prix du marché est supérieur au prix du répertoire, le prix TTC à appliquer est le prix du marché majoré de 25%*», conclut le document.

À en croire le ministère, la version téléchargeable du répertoire devra être en ligne sur son site [www.finances.gouv.tg](http://www.finances.gouv.tg) dans les prochains jours.

Pour la satisfaction de l'utilisateur

## Les 5 perspectives de la Direction des affaires domaniales et cadastrales pour 2016

Comme à l'accoutumée, la dernière revue de mise en œuvre du plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques à fin décembre 2015 a encore parlé du domaine et du cadastre. Particulièrement au plan de la protection du foncier : «*les travaux de scannage des titres fonciers ont repris au premier semestre 2015. En effet, la Direction des affaires domaniales et cadastrales a fait le point de ses travaux et de sa situation actuelle au ministre de l'économie et des finances qui a trouvé un local provisoire pour la poursuite des travaux de scannage des titres fonciers. Cependant, les besoins en locaux de cette direction n'ont pas encore trouvé de solutions. L'éta-*

blissement d'un plan cadastral fiable est toujours attendu. À l'initiative du Secrétariat chargé des réformes, une réunion a été organisée le 15 septembre 2015 avec les différents acteurs intervenant dans la gestion du foncier. Au cours de cette réunion, des réflexions ont été menées sur tous les aspects liés au foncier et une équipe pilotée par la Direction du cadastre et des affaires domaniales a été mise en place pour proposer des lignes directrices sur la gestion du foncier et du cadastre». Au-delà, et selon un document dont L'UNION a obtenu copie, cette Direction s'est fixée cinq perspectives pour l'année 2016. Il s'agit de la création des titres fonciers numérisés ;

mise en œuvre d'une nouvelle procédure de traitement de dossiers ; réglementation des heures de visites à la Direction ; autorisation du Conservateur de laisser passer les dossiers bloqués par les prénotations reportées des titres fonciers originels sur les morcellements ; obligation de joindre les états descriptifs à toutes demandes post-immatriculation n'étant pas accompagnées de copie de titre foncier.

Depuis 2009, des réformes ont été menées, avec la décentralisation de la Direction de la conservation foncière et des domaines dans les chefs-lieux des régions en juin 2009, et le rattachement du cadastre à la Direction de la conservation foncière et des

domaines qui est devenue, en juin 2010, la Direction des affaires domaniales et cadastrales. En 2013, la loi des finances a réduit les taux des droits d'enregistrement de 9% ou 8% à un taux unique de 6% pour les immatriculations avec liquidation, le paiement simultané des droits de conservation foncière au taux de 2% et le taux des droits de conservation foncière de 1,2% à 1% pour les mutations totales. Le 10 mai 2012, le démarrage du scannage des archives des titres fonciers a été effectif. Depuis 2015, il est créé un bureau de l'enregistrement à la Direction des affaires domaniales et cadastrales pour faciliter les déplacements aux requérants et réduire les délais des formalités de

l'enregistrement en 24 heures. Sans oublier la parution mensuelle des avis de demande d'immatriculation au journal officiel de la République togolaise grâce à l'abonnement à une imprimerie privée ; l'autorisation de déposer simultanément les minutes des actes de mutations totales et leurs expéditions à la formalité de l'enregistrement ; et le traitement accéléré des réquisitions des mutations totales (entre 1 et 60 jours) malgré les conditions difficiles de la Direction des affaires domaniales et cadastrales (personnel insuffisant, local restreint, dossiers des titres fonciers difficiles d'accès). Dans cette difficulté, la Direction a pu créer son site web depuis février 2016.

8ème édition du Forum des paysans à Kara

## Le partenariat public-privé, la coopération marocaine et l'utilisation de la carte de fertilité des sols à l'ordre du jour

Annunciée précédemment pour le 24 au 26 mars 2016 à Kara par le Conseil des ministres du 18 mars dernier, la huitième édition du Forum national du paysan togolais (FNPT) va finalement se tenir du 7 au 9 avril 2016 dans la même ville de Kara. Le thème retenu pour cette édition est «*la transformation du secteur agricole par la promotion des entreprises et industries agricoles dans un cadre de partenariat public-privé*». Environ 800 personnes dont 500

paysans prendront part à ce forum national qui fera le point de l'exécution des recommandations des forums précédents. Les participants prendront connaissance de la nouvelle politique agricole et la rencontre servira de cadre d'expositions de produits.

«*À l'occasion de ce forum, du matériel agricole et des engrais vivriers seront distribués aux agriculteurs*», avait indiqué le compte rendu du Conseil des ministres. Les producteurs exposeront leurs

produits pour démontrer la vitalité de

l'agriculture togolaise. Les meilleurs producteurs agricoles du coton seront primés. Ils recevront à l'occasion du matériel et des engrais offerts du gouvernement.

Au cours de cette 8ème édition, le département de l'agriculture s'honorera de lancer les programmes ci-après : établissement de la carte de fertilité des sols ; distribution des engrais aux pro-

ducteurs vulnérables à travers la téléphonie mobile ; remise du matériel et équipements aux producteurs. S'agissant du lancement de la carte de fertilité des sols, celle-ci sera réalisée dans le cadre de la coopération entre le Togo et le Royaume du Maroc (Office Chérifien du Phosphate) et permettra par zones de fertilité de cibler les cultures à promouvoir ainsi que des formules d'engrais à utiliser aux fins d'une agriculture durable et productive. Pour ce qui con-

cerne la distribution des engrais par la téléphonie mobile, le mécanisme sera présenté à l'ensemble des participants pour une meilleure appropriation qui visera à garantir une optimisation des résultats au cours de la mise en œuvre.

Devenue une tradition dans le monde paysan, l'édition 2015 s'est tenue du 26 au 28 février à Atakpamé autour du thème : «*PNASA, trois ans après, quel bilan, quels impacts et quelles perspectives ?*».



Pour encourager et entretenir l'émulation auprès des producteurs

## La Société cotonnière attribue 8 tracteurs et autres prix aux meilleurs acteurs de la campagne 2014/2015

Jean Afolabi

En marge de la 8ème édition du Forum national du paysan togolais, prévu à Kara du 7 au 9 avril 2016, la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct) veut célébrer ses meilleurs producteurs, cotoncultures, et autres techniciens et groupements de producteurs. La présélection des lauréats a été effectuée au niveau des Directions de région cotonnière avec la collaboration des Unions préfectorales et régionales de groupements de producteurs de coton, précise-t-on du côté de la société cotonnière. La sélection définitive s'est opérée par la commission mixte NSCT/FNGPC de récompenses mise en place dès le démarrage du programme. A l'issue des délibérations, 53 producteurs, 22 productrices, 50 Groupements de Producteurs de Coton (GPC), 2 Agents Technico Commerciaux (ATC), 1 Coordinateur Préfectoral Actions Coton (CPAC) et 3 Conseillers en Gestion (CG) ont répondu aux critères avec une moyenne minimum de 12 sur 20 points. Au total, ce sont 131 lauréats qui seront primés. Aux tracteurs s'ajoutent des

certificats de mérite signés du ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, des tricycles, des ordinateurs et tablettes, ou encore une enveloppe en numéraire pour l'ensemble des lauréats.

Les critères ont été retenus de commun accord entre la société cotonnière et la FNGPC - la Fédération nationale de groupements de producteurs de coton. Ils mettent l'accent sur : l'amélioration des rendements au champ ; la préservation de la qualité du coton ; le niveau de production ; la solvabilité.

D'après la société cotonnière, le programme récompense des producteurs de coton et des techniciens est une action forte de la vision stratégique de la filière cotonnière togolaise adoptée en février 2013 par les acteurs. Il vise à introduire dans la filière cotonnière togolaise un système d'émulation, afin d'amener les acteurs à réaliser, à partir de la campagne 2014/2015, un rendement au champ d'au moins 1.250 kg/ha, dans le but de les inciter à la culture du coton, de manière optimale et durable. Au titre de la campagne 2014/2015, financé sur le budget 2015 de la société, adopté

par son conseil d'administration, ce programme est conduit par la Direction générale en collaboration avec la FNGPC. Il va connaître son apothéose le samedi 9 avril 2016 avec les cérémonies nationales de remise des prix aux lauréats, des mains du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, lors du Forum National du Paysan Togolais (FNPT), puis préfectorales au cours de la campagne de remobilisation des producteurs pour la campagne 2016/2017.

Afin d'éviter toute subjectivité dans la sélection des lauréats, il a été retenu des critères mesurables de manière simple, objectivement et rapidement vérifiables, sans grand coût. Les critères ont fait l'objet d'une large diffusion auprès des producteurs et techniciens au mois de juin 2014, au moment du lancement de la campagne cotonnière 2014/2015. Pour toutes les catégories de prix, une moyenne de points inférieure à 12 est éliminatoire. Cette mesure a été prise afin d'éviter d'avoir à récompenser des moins mauvais au lieu des meilleurs, précisent les organisateurs.

## En prélude à la table ronde des ministres de l'Agriculture vendredi Les experts africains ouvrent la 29ème session de la FAO sur la transformation des systèmes agroalimentaires

La 29ème session de la Conférence régionale pour l'Afrique de la FAO - Organisation des Nations unies pour l'Agriculture et l'alimentation - a débuté hier lundi à Abidjan, en Côte d'Ivoire, par la rencontre des experts. Jusqu'au 6 avril, les débats vont porter essentiellement sur la Politique régionale et mondiale et les questions de réglementation, notamment sur le Partenariat public-privé pour une croissance inclusive ainsi que sur les Tendances et enjeux dans l'alimentation et l'agriculture pour une action régionale et nationale dans le cadre des ODD (Objectifs de développement durable). Les questions relatives au Programme de travail, au Budget, à la décentralisation, au Programme pluriannuel de travail de la Conférence régionale, entre autres, seront également discutées, indique-t-on à la représentation de la FAO à Lomé.

Trois événements parallèles thématiques sont prévus pour le 6 avril 2016 : Succès dans les applications nucléaires : Réseau africain (NetLab) et la Technique de l'Insecte Stérile par la Division AIEA/FAO ; Développement d'un programme d'action pour relever les défis de l'alimentation et de la malnutrition dans les Petits états insulaires en développement (PIED) par la FAO ; et Discussions de haut niveau sur le Suivi de la Déclaration d'Abuja de 2006 sur les engrais pour une révolution verte en Afrique par la Commission de l'Union africaine et la FAO.

Une session plénière ministérielle sera officiellement inaugurée le 7 avril et une importante table ronde ministérielle aura lieu le 8 avril 2016 sur le « Renforcement des capaci-



tés nationales et régionales pour une mise en œuvre efficace des engagements pris et accroître les investissements consentis au niveau national et continental en vue de l'éradication de la faim et la transformation des systèmes alimentaires en Afrique pour une croissance inclusive et une prospérité partagée». La Conférence régionale examinera également les moyens de renforcer la solidarité entre les pays, améliorer la coopération Sud-Sud et mobiliser davantage en faveur du Fonds fiduciaire de solidarité africain.

La Conférence a été précédée par une consultation régionale des Organisations de la société civile, du 1er au 2 avril 2016, à l'Hôtel Belle-Côte à Abidjan. Le 8 avril 2016, une Conférence de presse conjointe FAO-Côte d'Ivoire clôturera la 29ème session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

La Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, qui a lieu tous les deux ans, est une tribune officielle où se réunissent les ministres de l'Agriculture des pays africains et leurs collègues en charge des secteurs qui y sont liés, y compris la sécurité alimentaire et la nutrition, pour discuter des défis et des priorités en matière d'alimentation et d'agriculture, en vue de promouvoir une approche cohérente des politiques mondiales et des enjeux politiques dans la région. La Conférence régionale pour l'Afrique est l'organe directeur suprême de l'Organisation au niveau régional. Elle joue donc un rôle essentiel aussi bien pour garantir l'efficacité des activités de la FAO dans la région au service de ses États Membres que pour définir les domaines d'activité prioritaires de l'Organisation pour l'exercice biennal suivant.

En collaboration avec la Région Bretagne et la Fondation Solacroup Hébert

## « Talents du Monde/Uemoa » veut former de jeunes entrepreneurs en agroalimentaire, agro-industrie et en technologies

Dans le cadre de la coopération entre l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), la Région Bretagne en France et la Fondation Solacroup Hébert, un Programme de formation qui allie management, organisation du travail, connaissance de l'entreprise et citoyenneté, intitulé « TALENTS DU MONDE/ UEMOA », a été conçu au profit des jeunes opérateurs économiques de l'Union. Son objectif est de permettre aux bénéficiaires de développer dans leur pays leurs activités et leurs compétences. Il permettra également aux bénéficiaires de tisser des réseaux avec des entreprises bretonnes. Sous l'égide de la Fondation Solacroup Hébert, ce Programme sera exécuté en partenariat avec l'Association française Bretagne Commerce International (BCI) et la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR/UEMOA).

D'après un à candidature lancé par l'Union, la formation de la 15ème promotion durera du 12 septembre au 21 octobre 2016 et se déroulera à l'Institut Marie-Thérèse SOLACROUP à Dinard, en France. La 15ème promotion est exclusivement réservée aux can-

didats dont le projet d'entreprise est relatif au secteur de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie. Celle de la 16ème promotion durera du 31 octobre au 09 décembre 2016. La 16ème promotion sera exclusivement dédiée aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et la priorité sera accordée aux métiers et aux entreprises se situant en amont des Technologies (développeurs, administrateurs réseaux, créateurs de logiciels, etc.).

Les personnes intéressées doivent avoir moins de 45 d'âge, avoir au moins le niveau BAC+2. Le dossier de candidature comprend, entre autres, la description de l'entreprise et du projet comportant au moins les sous-dossiers suivants : juridique (statut juridique de l'entreprise), technique (moyens techniques de réalisation), étude de marché (marché visé), financier (Programme d'investissement et Compte d'exploitation prévisionnel sur 5 ans), économique et social (emplois à créer, impact sur la réduction des importations et la promotion des exportations...). Cette description sommaire du projet ne doit pas dépasser dix (10) pages ;

et la justification du Chiffre d'Affaires des trois (3) dernières années.

L'appel à candidature court jusqu'au 31 mai au plus tard.

## Mise en place du marché commun Cap sur l'élaboration d'un document cadre avant fin 2016

La Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), dans le cadre de l'exécution de son budget 2016, vient de lancer un avis à manifestation d'intérêt relatif au recrutement d'un consultant chargé de la réalisation de l'étude en vue de l'élaboration d'un document cadre sur la libre circulation des services au sein de l'espace Uemoa. L'objectif global de l'étude vise à créer les conditions pour la libre circulation des services au sein de l'Union. Le cadre de la mise en place du marché Commun de l'Uemoa.

Les services du consultant sont, entre : élaborer un Document cadre sur la libre circulation des services au sein de l'Union ; proposer une feuille de route de la mise en œuvre de la libre circulation des services au sein de l'Union. La durée totale prévue pour l'exécution de la

mission est de 4 mois, précise l'avis.

Le président de la Commission de l'Uemoa invite les consultants internationaux et/ou nationaux d'envergure internationale à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites. Les consultants intéressés par cet avis doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les dites prestations (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, CV, expérience dans le domaine similaire, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires, etc.).

L'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux règles et procédures définies par la réglementation en vigueur à l'Uemoa. L'avis à manifestations court jusqu'au vendredi 15 avril 2016, indique-t-on.

## Sur le marché interbancaire de l'UMOA Des prêts et des emprunts en hausse la 3ème semaine de mars au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 15 au 21 mars 2016, des prêts à hauteur de 22,200 milliards, contre 20,500 milliards la semaine précédente, et des emprunts à 20,500 milliards, contre 17,000 milliards il y a une semaine. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Uemoa) qui enregistre, au cours de la même période 115,100 milliards pour les prêts et autant pour les emprunts, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont à une semaine pour 15,700 milliards et les emprunts à six mois pour 1,500 milliard. A l'échéance d'une semaine, le taux moyen pondéré a été fixé à 4,05%. Le taux minimum et le taux maximum se sont situés respectivement à 2,50% et 6,50%. A six mois, les trois taux ont été fixés de manière identique à 4,46%.

En termes de prêts, les établissements de crédit du Sénégal ont le plus enregistré, à 25,700 milliards. Ils sont suivis de ceux de la Côte d'Ivoire avec 24,000 milliards et du Bénin avec 19,000 milliards, dont 15,000 milliards à l'échéance de deux semaines. Aux taux respectifs de 5,29%, 4,75% et 6,00%. Le Burkina Faso a enregistré 12,200 milliards, dont 4,000 milliards à un jour, aux taux identiques de 3,30%.

Le Mali et le Niger ont enregistré respectivement 11,000 milliards et 1,000 milliard. Alors que la Guinée-Bissau n'a enregistré ni prêts ni emprunts.

En termes d'emprunts, les établissements du Bénin enregistrent 37,500 milliards, suivis de ceux du Sénégal avec 36,700 milliards, dont 1,000 milliard à trois mois, aux taux identiques de 4,75%. Le Mali a enregistré 7,300 milliards, et le Niger 6,100 milliards, dont 3,400 milliards à un mois, aux taux respectifs de 5,03%, 4,50% et 6,50%. La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ont enregistré respectivement 6,000 milliards et 1,000 milliard.

D'après la Banque centrale, Le marché interbancaire de l'UEMOA a été marqué, en février 2016, par une hausse du volume des transactions. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 196,3 milliards en février 2016 contre 150,6 milliards en janvier 2016, soit un bond de 30,3%. Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 4,33% contre une réalisation de 4,23% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a augmenté de 15,2%, pour s'établir à 101,3 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 3,74%, en baisse de 0,5 point de base par rapport aux réalisations du mois précédent.



FOOTBALL/ PRIX MARC-VIVIEN FOE

## Floyd Amah Ayité parmi les nominés

Le milieu offensif togolais de SC Bastia, Floyd Ayité fait partie des nominés pour le 8e prix Marc-Vivien Foé qui récompense le meilleur joueur africain évoluant en Ligue 1. Ce prix qui a été remporté par le Ghanéen André Ayew, finaliste de la CAN en Guinée équatoriale, va être décerné en mai prochain par RFI et France 24.

**Hervé A.**

Comme chaque année depuis 2009, le prix Marc-Vivien Foé est attribué au meilleur joueur africain évoluant dans le Championnat de France. Ce trophée créé par RFI et désormais remis conjointement avec France 24 récompense l'un des 110 joueurs africains, sélectionnable dans son pays, qui évolue dans l'Hexagone. Une liste restreinte de onze noms vient d'être établie par les rédactions des sports de RFI et de France 24. Elle sera soumise à un jury composé d'environ 80 journalistes qui suivent la Ligue 1 toute la saison.

Parmi les onze nominés figure Floyd Ayité, l'international togolais qui enchaîne les saisons convaincantes. Si il doit encore gagner en efficacité, Ayité sait se montrer décisif. Et cette saison, c'est vrai porte-bonheur : Bastia a empoché six victoires et un nul lors des sept matches au cours desquels il a marqué ! Comme lors des précédentes éditions, les jurés devront choisir trois noms et attribuer cinq points au premier, trois points au deuxième et un point au troisième. Le joueur ayant obtenu un maximum de points succédera donc à l'international ghanéen André Ayew qui évolue désormais en Angleterre.



Dans la liste 2016, on retrouve deux joueurs qui étaient déjà en lice dans le Top 10 la saison dernière : l'attaquant Benjamin Moukandjo et le gardien début Vincent Enyeama. Ce dernier avait remporté le prix en 2014. Le champion d'Afrique 2013 avec le Nigeria avait devancé l'Ivoirien Serge Aurier et le Camerounais Henri Bedimo. Dans l'histoire de ce prix, seul l'Ivoirien Gervinho l'a remporté deux fois (2010 et 2011).

Aux côtés de Benjamin Moukandjo, international camerounais, qui est en tête des meilleurs buteurs africains de Ligue

1 (12 buts au 1 avril, ndr), on trouve le Malien Cheick Diabaté et le Ghanéen Abdul Majeed Waris. On pourra aussi noter que l'Algérien Rachid Ghezzal, milieu de terrain, qui vient de faire ses débuts avec les Fennecs figure sur la liste. Tout comme son compatriote Ryad Boudebouz qui évolue à Montpellier. Le Sénégalais Cheikh Ndiaye, qui a surpris avec Angers dont il est le capitaine, est aussi en lice. La liste pour l'édition 2016 inclut des joueurs de neuf nationalités différentes.

### La liste des nominés

**Gardien** : Vincent Enyeama (Nigeria/Lille)

**Défenseurs** : Serge Aurier (Côte d'Ivoire/PSG), Moustapha Bayal Sall (Sénégal/As Saint-Etienne)

**Milieux** : Floyd Ayité (Togo/SC Bastia), Ryad Boudebouz (Algérie/Montpellier), Sofiane Boufal (Maroc/Lille), Rachid Ghezzal (Algérie/Olympique Lyonnais), Cheikh Ndiaye (Sénégal/SCO Angers)

**Attaquants** : Cheick Diabaté (Mali/Girondins de Bordeaux), Benjamin Moukandjo (Cameroun/FC Lorient), Abdul Majeed Waris (Ghana/FC Lorient).

## Le Français Christian Gourcuff

Le Français Christian Gourcuff a décidé de démissionner de son poste. Il a procédé à la résiliation de son contrat à l'amiable avec le président de la fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua.

C'est au cours de la réunion qui s'est tenue samedi matin entre les deux hommes au siège de la FAF que la décision a été prise d'un commun accord. Le technicien breton voulait quitter son poste depuis quelques mois, mais il tenait tout d'abord à diriger le match de juin aux Seychelles face à l'équipe locale, pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires de la CAN, Gabon 2017.

Néanmoins, il ne sera pas sur le banc de touche lors de cette rencontre dans la mesure où le président de la FAF a confié la tâche aux deux assistants, Yazid Mansouri et Nabil Neghiz de préparer la rencontre, en attendant la désignation d'un nouveau sélectionneur. Christian Gourcuff souhaite retrouver un club de ligue 1 française, après avoir souvent déclaré : "J'ai envie de retrouver les terrains. Le travail au quotidien me manque terriblement".

Avec les Verts, Gourcuff a réalisé trois succès et un nul en quatre matches des éliminatoires de la CAN 2017. Les Fennecs se sont imposés respectivement face aux Seychelles (4-0), au Lesotho (1-3), et à l'Éthiopie (7-1) avant le nul il y a quelques jours avec le même adversaire à Addis-Abeba (3-3). Gourcuff a aussi conduit l'équipe d'Algérie en quarts de finale de la CAN 2015 au cours desquels les Verts avaient cédé face la Côte d'Ivoire (1-3). Il a également qualifié la sélection pour le dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, après avoir pris le meilleur sur la Tanzanie (7-0) et (2-2).

## L'agent de Yaya Touré annonce son départ de Manchester City !

L'agent de Yaya Touré, Dimitri Seluk, a affirmé à un site italien que le milieu de terrain ivoirien allait bel et bien quitter Manchester City à l'issue de la saison.

Le feuilleton Yaya Touré vient de vivre un épisode décisif. Il y a quelques semaines, l'agent de l'Ivoirien, Dimitri Seluk, "pensait" qu'il allait quitter Manchester City. Cette opinion s'est depuis visiblement transformée en certitude. "Il va quitter Manchester City, je peux le confirmer avec certitude. Différentes offres sont arrivées et nous allons les étudier mais nous n'avons pas encore pris de décision concernant la saison prochaine", a-t-il ainsi carrément lancé au site italien Fcinternews.

L'arrivée de Pep Guardiola, avec qui les relations sont assez fraîches, sur le banc des Citizens à partir de la saison prochaine semble avoir une première conséquence de poids sur l'effectif manchesterien, même si Seluk assure le contraire. Joint, des proches de Yaya Touré ont expliqué qu'il avait "de très grandes chances de partir mais que rien n'était encore décidé". Après bientôt 6 ans passés au club, l'Ivoirien de 32 ans s'achemine bien vers un départ, alors qu'il dispose d'un contrat jusqu'en 2017 et d'un confortable salaire de 302 000 par semaine (ce qui fait de lui le 2e joueur le mieux payé de Premier League ex aequo avec son coéquipier Sergio Agüero).

Dans ses dernières déclarations, Dimitri Seluk a tenu à préciser que la future destination de Touré n'était pas encore connue, alors qu'une tripotée de clubs serait prête à saisir l'opportunité (PSG, Inter Milan, clubs chinois et américains). "Nous ne réfléchissons pas par rapport à l'argent, mais au projet que les clubs vont nous présenter. Le meilleur nous convaincra", a-t-il lancé, comme pour rendre publiquement ouverte la chasse à la signature. Il faudra avoir quoi qu'il en soit un chèque solide pour offrir au milieu de terrain un contrat jugé intéressant.

## Officiel : Chelsea s'offre Antonio Conte

Antonio Conte est le nouvel entraîneur de Chelsea. L'Italien signe pour trois ans dans un club qui sera attendu au rebond la saison prochaine.

Chelsea a trouvé son entraîneur pour la saison prochaine. Il s'agit comme on pouvait s'y attendre d'Antonio Conte (46 ans) qui mettra fin à son aventure au poste de sélectionneur de l'Italie après l'Euro. L'ancien milieu de terrain prendra donc la suite de Guus Hiddink qui lui-même avait joué les pompiers de service en décembre dernier après le limogeage de José Mourinho. Une expérience qui n'avait pas très bien marché puisque les Blues n'ont pas réussi à accrocher une place qualificative en Coupe d'Europe ni à remporter la moindre compétition, éliminés par le PSG en Ligue des Champions et par Everton en Cup.

Un grand chantier attend Antonio Conte, à commencer par le mercato. Un lifting très important de l'effectif est attendu pour l'entraîneur, qui a signé un contrat de trois ans assorti d'un salaire d'environ 6 M€ annuel selon la presse anglaise. "Je suis très excité à l'idée de travailler à Chelsea. Je suis fier d'être le sélectionneur de ma sélection nationale et de savoir que le rôle de manager de Chelsea m'attend derrière", a déclaré Conte sur le compte du club londonien.

C'est un très joli coup réalisé par Chelsea qui espère revenir sur le devant de la scène avec cette signature. Antonio Conte devient le 5e Italien à entraîner le club après Viali, Ranieri, Ancelotti et Di Matteo. Doté d'un palmarès fourni déjà en tant que joueur avec 5 scudetti, une Ligue des Champions et une coupe Intercontinentale, il a également remporté de nombreux titres lorsqu'il dirigeait "sa" Juventus Turin avec 3 scudetti consécutifs dont une formidable saison sans la moindre défaite en Serie A (2011/2012). Une réussite qui a visiblement inspiré Abramovitch.

## Paradis fiscaux

### Platini et Messi parmi les sportifs cités dans "Panama papers"

Plus de 100 journaux à travers le monde dévoilent une enquête sur les paradis fiscaux et plus particulièrement sur une officine installée au Panama, le cabinet Mossack Fonseca. Une fuite a permis d'extraire 11,5 millions de documents ! Quelque 140 responsables politiques ou personnalités du monde entier possédant des avoirs dans des paradis fiscaux sont ainsi dévoilés.

Michel Platini, le président suspendu de l'UEFA et le quintuple Ballon d'Or Lionel Messi figurent

parmi les personnalités sportives qui ont bénéficié de sociétés offshore basées au Panama. Michel Platini aurait eu recours aux services de ce cabinet d'avocats en 2007, l'année où il a été désigné président de l'UEFA, pour administrer une société au Panama. Dimanche soir, il a précisé dans un communiqué avoir indiqué à maintes reprises que "l'intégralité de ses comptes et avoirs sont connus de l'administration fiscale suisse, pays dont il est résident fiscal

depuis 2007". Quant à Lionel Messi, il serait propriétaire, avec son père, d'une compagnie au Panama, dont la mention apparaît pour la première fois le 13 juin 2013, au lendemain de leur mise en examen pour fraude fiscale en Espagne et pour laquelle leur procès se tiendra à partir du 31 mai à Barcelone.

On trouve également Juan Pedro Damiani dans les noms cités. L'Uruguayen est l'un des membres de la chambre de jugement du comité d'éthique de

la Fédération internationale de football (FIFA). Il a notamment participé à la suspension de Michel Platini et de Sepp Blatter. Son cabinet d'avocats, nous apprend Le Monde, a servi "d'intermédiaire et travaillé pour plus de 400 sociétés offshore", dont au moins sept liées à son compatriote Eugenio Figueredo, 84 ans, ancien vice-président de la FIFA (2014-2015), ancien patron de la Confédération d'Amérique du Sud (Conmebol) et dirigeant de la Fédération uruguayenne (1997-2006).

## Comité International Olympique

### Le sport au service de la paix et de la compréhension le 6 avril

Le Comité International Olympique (CIO) se prépare cette année encore à célébrer le pouvoir du sport le 6 avril - Journée internationale du sport au service du développement et de la paix - et à montrer de quelle manière le sport peut contribuer à l'édification d'un monde meilleur et pacifique.

Chaque jour, partout dans le monde, le sport est utilisé pour améliorer l'éducation, la santé, promouvoir l'intégration sociale, l'égalité des sexes et encourager la

paix. À travers les anecdotes et les actions d'athlètes des plus inspirants et de projets sportifs du Brésil et d'ailleurs, le CIO est désireux de montrer de quelle manière des personnes venues d'horizons différents ainsi que le Mouvement olympique utilisent le sport au profit de l'humanité.

Cette année, le CIO a choisi de mettre en avant trois projets exceptionnels menés en Inde/Pakistan, au Rwanda et au Brésil, lesquels seront présentés en

prélude et au cours de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix. Ces initiatives remarquables illustrent parfaitement la manière dont le sport unit les populations, assure la promotion de la paix, établit un climat de confiance et de confiance en soi et jette des ponts entre des groupes en conflit.

En cette année olympique, il est également opportun de souligner le pouvoir des Jeux pour promouvoir la solidarité et la

tolérance entre les participants, les fans et la communauté locale non seulement à Rio de Janeiro mais aussi entre les populations à travers le monde. Pendant toute la durée des Jeux Olympiques, le village olympique sera à nouveau un havre de tolérance et de solidarité dans sa forme la plus pure car les athlètes des 206 Comités Nationaux Olympiques cohabiteront en harmonie, envoyant ainsi un message de paix des plus explicites au reste du monde.



Après y avoir installé des dizaines de panneaux photovoltaïques

## «Numama Togo» va aider à créer une filière CAP à l'école de couture d'Agbélouvé

L'association Numama Togo, basée à Yerville, dans la Seine Maritime près de Rouen, au nord-ouest de la France, va soutenir un nouveau projet solidaire. Après l'installation de soixante-trois panneaux photovoltaïques sur l'école de coiffure et de couture d'Agbélouvé (60 km de Lomé),

gogique pour le fonctionnement du centre», confie Marie-Agnès Deneuve. La participation de l'association s'élèvera à 2 125 euros, soit l'équivalent de 1,391 million de francs Cfa. Diverses actions vont être menées pour l'occasion : soirée jeux, marché de Noël, appel aux dons..., ajoute la même

présidente. En effet, l'ouverture des marchés africains aux produits venant de tous les continents crée une rude concurrence à laquelle très peu d'opérateurs économiques africains sont habitués. « Ces marchés sont de ce fait soumis à des exigences de qualité qui, malheureusement, manquent surtout aux opérateurs artisans, pour la plupart formés selon le système traditionnel d'observation-imitation, développe Marie-Agnès Deneuve. Dans un passé pas très lointain, certains pays comme le Togo se sont particulièrement fait remarquer dans les secteurs de la production textile et de l'habillement. Il importe donc de revaloriser ce capital historique en commençant des actions qui redynamisent ces secteurs ».

À l'ère de la mondialisation, l'institut des Soeurs de Notre-Dame-de-l'église se positionne donc pour un changement de l'orientation du centre de formation en vue de relever la qualité de la formation, dans le but d'accroître les chances de réussite et d'intégration socio-économique des bénéficiaires.

Yerville est une petite bourgade française de 10,42 kilomètres carrés.



dans le Zio, les bénévoles de l'association vont continuer à soutenir ce centre de formation dirigé par sœur Hortense, rapporte Paris Normandie. « Nous allons les aider à créer une filière CAP couture en finançant du matériel d'équipement pour l'atelier (fournitures, tissus), et du matériel d'équipement didactique et péda-

source

« Jusqu'à alors, les filles sortaient avec un certificat de fin d'apprentissage (CFA), mais ce n'est pas suffisant pour s'adapter aux nouveaux marchés. Ce projet d'équipement et de renouvellement du matériel usagé va régler les énormes difficultés que rencontre l'institut », poursuit la

## En Guinée équatoriale

### Six candidats face au président Obiang

Le président sortant de Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema, au pouvoir depuis 1979, affrontera six candidats à l'élection présidentielle du 24 avril, en l'absence des principaux partis d'opposition. « Après la validation et proclamation de quatre candidats le 30 mars, la commission électorale nationale a validé trois autres candidatures, ce qui donne un total de sept candidats qui participeront au scrutin du 24 avril en Guinée équatoriale », a indiqué la télévision nationale dimanche soir citée par l'AFP. M. Obiang Nguema, à la tête d'une coalition de dix partis dont le parti démocratique de Guinée équatoriale (FDGE, au pouvoir), est quasiment assuré de remporter cette élection. Ses adversaires sont pour certains nouveaux venus en politique, les autres n'ayant que très peu de poids sur l'échiquier national, estime l'AFP, qui cite : Bonaventura Monsuy Asumu, du Parti de la coalition sociale démocrate (PCSD), Carmelo Mba Bakale de l'Action populaire de Guinée équatoriale (APGE), Avelino Mocache Mehenga de l'Union du Centre Droit (UCD), ainsi que trois candidats indépendants, leurs partis n'ayant pas été légalisés. Ce sont Agustin Masoko Abegue, Benedicto Obiang Mangue et Tomas Mba Monabang.



Le président de Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema

Le Front de l'opposition démocratique (FOD), coalition regroupant les principaux partis d'opposition en Guinée équatoriale, a appelé le 23 mars à boycotter l'élection présidentielle, en estimant que toutes les conditions étaient réunies pour des « fraudes ». Le FOD regroupe le principal parti d'opposition, Convergence pour la démocratie sociale (CPDS) ainsi que l'Union populaire (UP), la Force démocratique républicaine (FDR) et le Mouvement pour l'autodétermination de l'île de Bioko. « Le résultat est connu d'avance grâce aux multiples irrégularités et fraudes déjà préparées », a déclaré à l'AFP Andres Esono, secrétaire général de la CPDS, seul parti d'oppo-

sition à disposer d'une représentation au Parlement avec un député et un sénateur, qui a déjà prévenu qu'il ne reconnaîtrait pas « le président issu de l'élection ». Une autre figure de l'opposition, Gabriel Nse Obiang Obono, du parti Ciudadanos por la innovación (CI), a lui vu sa candidature invalidée, notamment parce qu'il n'a pas vécu cinq années consécutives dans le pays tel que le stipule la Constitution, selon la Commission électorale.

Doyen par la longévité au pouvoir des chefs d'Etat africains, Obiang Nguema, qui brigue un nouveau septennat à 73 ans, avait été réélu en 2009 avec 95,37% des voix.

A Lomé du 31 mars au 8 avril 2016

## Les prix des produits pétroliers encore au tableau de la nouvelle mission du FMI

\* Voir les huit secteurs concernés par les discussions.

Les autorités togolaises sont d'accord avec les services du Fonds monétaire international (Fmi) que l'élimination progressive des subventions aux produits pétroliers serait un facteur clé de tout ajustement budgétaire. Pourtant, explique le Fonds lors des consultations de 2013 au titre de l'Article IV des statuts du Fmi, elles sont préoccupées par le fait que la situation politique et sociale actuelle est trop tendue pour permettre des changements radicaux. A chaque occasion, le refrain est répété et d'aucuns y ont vu la source du bras de fer existant entre les deux parties. Le sujet est encore abordé depuis la semaine passée. Du moins, à en croire les questions abordées lors de la mission des services du Fmi qui a actuellement cours du 31 mars au 8 avril 2016 à Lomé. Conduite par Mme Cemile Sancak, la mission a pour objectif principal de procéder avec les autorités togolaises à l'examen de l'évolution récente et des perspectives macroéconomiques de l'économie togolaise. Les discussions portent également sur les objectifs macroéconomiques pour l'année 2016 et d'engager éventuellement des discussions sur un programme appuyé par les ressources du Fonds.

Pas moins de huit secteurs devront être renseignés par la partie togolaise. En ce qui concerne les réformes structurelles, le Fmi veut connaître l'état d'avancement de la mise en œuvre du guichet unique au Port de Lomé, le compte unique du Trésor, les mesures de sauvegarde destinées à assurer la stabilité financière de la Bti ; l'état d'avancement de la mise en place des organes de l'Or et le redéploiement du personnel excédentaire. Relativement au prix des produits pétroliers, la mission veut avoir une idée actualisée des manques à gagner fiscaux sur l'année 2015 (et le cumul pour l'année 2014), de même que les volumes d'importation. Sans oublier la structure des prix des produits pétroliers pour février, mars, avril, mai et septembre 2014. Dans les finances publiques et recettes fiscales, Mme Cemile Sancak et son équipe veulent regarder dans l'exécution du budget finalisé pour les six derniers mois de 2014, la planification et suivi de la trésorerie de l'Etat, les remboursements d'arriérés de paiement effectués en 2014 (projections de remboursements, leurs bénéficiaires et le mode de financement), le montant budgétisé en 2015 pour la mise en place de l'Or, les diverses mesures d'ajustement salariales et les changements au titre des effectifs de la fonction publique et leur impact budgétaire pour 2015, les détails des appuis budgétaires de 2014 et projetés pour 2015, en devises et en monnaie locale, et les



Mme Cemile Sancak, Chef de la mission du FMI

dépenses sociales effectuées en 2014 et projetées pour 2015. Par rapport au Programme d'investissement public (PIP), les plans trimestriels de passation de marché, des engagements et des ordonnancements pour les dépenses d'investissement en 2015, et l'exécution du PIP en 2014 (y compris les paiements des préfinancements) et 2015 par trimestre, etc. vont être visités.

Dans le secteur monétaire et bancaire, il sera question des données mensuelles portant sur l'évolution des taux d'intérêts bancaires (court terme et moyen et long terme) et des volumes de crédits associés ; de la répartition des prêts par secteurs financés (crédit par destination) et par maturité (données mensuelles) jusqu'à janvier 2015 ; des indicateurs de stabilité financière par banque, comprenant fin juin, septembre et décembre 2014 ; de la composition du secteur bancaire à fin 2014 (nombre de banques, composition (Etat, privé national, autres privés) du capital, poids relatif dans les actifs totaux et répartition des actifs par branche) ; des données mensuelles de 2014 du secteur bancaire et du secteur microfinance pour l'en-cours et les taux de rémunération des dépôts, l'en-cours des créances douteuses et les provisions pour créances douteuses ; des dernières données financières détaillées sur l'Ut et la Bti ; des déclarations réglementaires (en particulier capital et liquidités) de la Bti et de l'Ut pour les quatre trimestres de 2014 ; du secteur de la microfinance à fin 2014 (nombre d'établissements, montant des actifs, dépôts et crédits et principaux secteurs d'activités, taux de recouvrement, point des créances en souffrance et couverture géographique des crédits et dépôts distinguant la capitale de l'intérieur du pays). En ce qui concerne le secteur réel, on discutera entre autres de la mise

à jour de la liste des montants des grands investissements privés à financement intérieur et extérieur prévus en 2015-2017 ; le tableau sur la production mensuelle et le montant des ventes de phosphates en 2013 et 2014 ; le tableau sur la production mensuelle et le montant des ventes de ciment et dinker en 2012, 2013 et 2014. En balance des paiements, le regard est porté, par exemple, sur les données annuelles des exportations et importations de marchandises et des services en indiquant les valeurs, le volume et le prix des marchandises pour la période de 2000-2014 ; des données mensuelles des exportations par pays de destination... Enfin, par rapport à la dette publique, la partie togolaise devait fournir à la mission un tableau définitif de la dette intérieure pour décembre 2014 et projections pour l'année 2015, en incluant tous les financements bancaires contractés, l'émission et le remboursement des bons du Trésor et emprunts obligataires en 2013 et 2014 ; le plan d'émissions des nouveaux emprunts obligataires et bons du Trésor actualisé pour 2014 et projections pour 2015 ; un tableau détaillé de la dette extérieure par bailleur, à partir de 2012 jusqu'à 2014, faisant apparaître par créancier le stock, le service y compris l'amortissement et les intérêts, ainsi que les projections à moyen et long terme ; un tableau exhaustif de la liste des entreprises publiques faisant apparaître, à partir de 2012, le point de la dette globale contractée par société (intérieure et extérieure) et mettant en exergue, par entreprise, le volume de dette garantie par l'Etat, le service de la dette par entreprise en réalisation (2013 et 2014) et en projection 2015 ; les contrats/conventions de dettes extérieures contractées et/ou garanties par l'Etat ; la liste des projets en cours de réalisation et conduits sous forme de partenariat public-privé, etc.



L'automédication au Togo

## Même les conséquences ne dissuadent pas les populations

Etonam Sossou

«C'était en juillet, lors de vacances, je subis une attaque d'une grippe foudroyante. J'essayai de résister parce que j'ai horreur des médicaments. Pour combattre cette grippe, je fus allé même faire du sport. Mais ma situation ne s'arrangea pas. Je me sentis vraiment mal et on m'apporta des «FANSIDARS» fournis par le boutiquier du coin. Je ne fis pas attention, vu mon état. Après quelques heures, ma situation empira; je me grattai partout, le visage gonfla, mon corps chauffa comme jamais auparavant. Toujours est-il que, de mémoire de malade, je n'avais jamais eu aussi mal de ma vie. Mbi qui ai horreur des hôpitaux, je demandai qu'on m'y conduise. Pour faire bref, une fois chez les sœurs religieuses qui me soignaient, coma! Je disparus et me réveillai quelques 5 minutes plus tard, couché à même le sol. Panique générale autour des miens qui m'avaient conduit à l'hôpital. Arrivé à la maison, les mêmes symptômes reprirent: je me grattai, je me grattai et je me grattai encore. On me reconduisit à l'hôpital? Au moment de monter dans la voiture (devant toute la famille), je disparus une seconde fois: deuxième coma. Je fus hospitalisé pendant trois jours et on

ne me demandait qu'une chose, que je rentre en Belgique le plus tôt possible...», A.G.B.

On peut multiplier à l'infini des témoignages sur l'automédication. Malgré l'interdiction des autorités, il est toujours possible de se procurer des médicaments dans les échoppes, dans les rues des villes, et a fortiori dans les villages. Non pas que l'Etat ait installé des distributeurs de médicaments ou des cliniques ambulantes partout. Il s'agit de médicaments, souvent de vrais-faux, qui proviennent en majorité du Nigéria et qui se vendent parfois même devant des pharmacies de la place, comme pour narguer les uns, en l'occurrence les pharmaciens, et montrer l'impuissance des autres, les forces de l'ordre et l'Etat face au phénomène. Le succès de ces marchands de médicaments au détail est franc et populaire, malgré les victimes que certaines de ces potions magiques ont parfois occasionnées. L'Ordre National des Pharmaciens essaie de sensibiliser les populations, mais le système informel ou parallèle est si fort au Togo que le phénomène va toujours crescendo.

Il faut se rappeler brièvement la situation des soins de santé du togolais aujourd'hui. Avant les années de plomb (crise économique, entre 1985-86 et 1997-1998, le togolais arrivait encore à



se faire soigner. Grâce à un pouvoir d'achat qui était parmi les plus enviables d'Afrique noire. Les hôpitaux ne regorgeaient pas de médicaments (le détournement de ceux-ci par un certain corps médical ne date pas d'aujourd'hui), mais à ces moments-là, on ne demandait pas encore à une femme qui allait accoucher d'apporter son coton, ses ciseaux ou son alcool. On rentrait du dispensaire ou de l'hôpital avec quelques cachets de Quinine ou de Nivaquine. Le système sanitaire fonctionnait avec des moyens de fortune, mais le paludisme tuait moins, la cupidité et la vénalité ne s'étaient pas encore généralisées dans le corps médical. Le serment d'Hypocrate rappelait encore vaguement quelque

chose à certains médecins...

Puis vint la crise. Et avec elle, c'est l'édifice togolais qui s'écroula, la morale, la dignité, la conscience professionnelle. L'Etat, sommé par les institutions financières internationales d'opérer des coupes sombres dans le cadre des désormais célèbres PAS ou Plans d'Ajustements Structurels, se sentait obligé de réduire sa contribution au secteur vital social. On ne le dira jamais assez, ces PAS furent pour les pays africains et pauvres de véritables remèdes de cheval. La misère gagna les hôpitaux et le corps médical, conjuguée à la dévaluation du Franc CFA en jan-

vier et directement tiristes de consultation. Même quand ceux-ci ne s'imposaient pas. C'est ainsi qu'on arrondissait les fins de mois. Cette médecine subitement coûteuse et presque privatisée allait faire de nombreuses victimes parmi les millions de togolais qui ne pouvaient pas s'acquitter des sommes exigées avant de rencontrer tel docteur ou avant de se faire opérer d'un abcès.

Les populations se sont tournées vers l'automédication et vers la médecine indigène, ce fut une période faste pour charlatans, tradi-praticiens avérés ou supposés comme tels. Mais aussi pour nos amis vendeurs ambulants de médicaments.

Phénomène jusque-là marginal, il connut son essor avec cette crise au point qu'encore aujourd'hui, cette médecine parallèle et ambulatoire demeure un concurrent sérieux à la médecine allopathique. La principale raison de ce commerce florissant est essentiellement économique. Aussi bien pour les vendeurs que pour les acheteurs. Parmi les premiers, on retrouve parfois des gens qui ont fait de brillantes études mais qui, face à la menace du chômage et aux rigueurs de l'inactivité, se sont lancés dans ce business. «Nous le faisons par nécessité car n'ayant pas d'autres occupations; il faut bien survivre» nous lance un de ces marchands de médicaments. Par jour, certains arrivent à se faire entre 5 et 10.000 FCFA, 50.000 FCFA en moyenne par semaine, entre 100 et 200.000 FCFA pour les bons mois, comme l'un d'eux l'affirme, un peu gêné. Un magistrat, un journaliste, un médecin ou un professeur de lycée sont loin du compte. En pharmacie, c'est le tout ou rien, chez les marchands ambulants, c'est le tout ou partie. Toute la différence est là, en plus des prix du marché parallèle qui sont on ne peut plus compétitifs.

L'allaitement maternel exclusif

## Un droit des nourrissons selon l'OMS et l'Unicef

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) est formelle : jusqu'à l'âge de six mois, les bébés n'ont besoin pour grandir et se développer, que du lait de leur mère ! Et ceci à l'exclusion de tout autre aliment, boisson ou décoction de racines ou de feuilles... Ensuite, l'allaitement au sein doit se poursuivre jusqu'à l'âge de deux ans, voire plus longtemps si les qualités du lait de la Maman le permettent. Car au-delà

Il est le seul à donner à Bébé tous les nutriments, les anticorps, les hormones, les facteurs immunitaires et autres antioxydants dont il a besoin. Mieux que tout autre aliment donc, il stimule le système immunitaire. Et il est amplement prouvé qu'il réduit l'incidence des diarrhées, affections ORL ou du système respiratoire...

Pourtant malgré ses indéniables qualités nutritionnelles, et en

premiers mois de leur vie. C'est bien trop peu, et trop court aussi !

Pour l'OMS et l'UNICEF, l'allaitement maternel est un droit de l'enfant. Comme tel il doit être protégé, encouragé. Et c'est particulièrement vrai dans les pays en développement. Dès lors qu'il est allaité par sa mère, les chances de survie d'un enfant y sont en effet multipliées par trois.

Chaque jour, 3.500 vies pourraient être sauvées dans le monde si tous les nourrissons étaient exclusivement nourris au sein durant les premiers mois de la vie. Nous avons fait le compte. Cela représente plus d'1,3 million de morts qui pourraient être évitées chaque année.

En Afrique subsaharienne, la partie du monde où la mortalité infantile est la plus élevée, un enfant sur dix meurt avant l'âge de 1 an. Bien que le taux d'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois ait plus que doublé depuis 1990, la plus grande partie des enfants de la région ne sont pas nourris au sein. Ils sont de ce fait exposés par millions à des maladies mortelles, comme les diarrhées.



de la relation affective évidemment irremplaçable qu'il établit entre la mère et son petit, le lait maternel est le plus parfaitement adapté aux besoins du nourrisson. Il est tout simplement inimitable !

dépit de la protection immunitaire qu'il apporte à l'enfant, l'allaitement maternel exclusif reste trop peu répandu ! Seulement 35% des nourrissons dans le monde en bénéficient pendant les quatre

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°379 DE LOTO KADOO DU 25 MARS 2016

La LONATO a procédé ce vendredi 1er Avril 2016, au 380<sup>ème</sup> tirage hebdomadaire de LOTO KADOO. Le tirage a été effectué avec bonus.

Des gros lots et des lots intermédiaires ont été gagnés par plusieurs parieurs lors du précédent tirage de LOTO KADOO.

A l'intérieur du pays, seule la ville de **BADOU** a recensé un gros lot de vendredi dernier. Il s'agit d'un lot de 500.000 F CFA remporté sur le point de vente 2130.

La ville de **LOME** n'est pas en reste avec un lot de 750.000 F CFA, enregistré auprès de l'opérateur 60336.

Achète à 200 F CFA, les tickets de **ZEM** qui te font gagner de l'argent et des motos. Gratte ton ticket **ZEM** et si tu trouves 3 fois le symbole étoile, tu gagnes immédiatement le lot de mentionné en dessous.

«AVEC ZEM PREND DE L'AVANCE»

La remise des lots à **LOME** se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE! BONNE CHANCE A TOUS !!!**

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°379 de Loto Kadoo du vendredi 25 Mars 2016

Numéro de base

Numéros bonus

60 88 42 87 65 70 73



# TOGO CELLULAIRE

Vivez heureux et restez connectés en 2016

© 2016 TOGO CELLULAIRE / 0001-2008



LE LEADER

service client 888

[www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)

[www.twitter.com/Togocel](http://www.twitter.com/Togocel)

[www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)

certifié ISO 9001:2008

